

De : Monique Harvey
Directrice de l'UTA

Aux : Présidentes et présidents
Responsables des comités
Personnes-ressources

Objet : Appel de projets : Fonds Roger-Bernier de l'UTA de l'Université de Sherbrooke

En respect des orientations philanthropiques du Fonds dédié aux activités de recherche, d'innovation et de soutien aux activités de l'UTA, je désire porter à votre attention que cet appel permettra dorénavant de soutenir une plus diversité des projets en ouvrant au secteur de la programmation des activités qui devront être complémentaires aux activités déjà planifiées.

J'ai donc le plaisir de lancer ce nouvel appel de projets d'innovation pédagogique, de recherche et de soutien aux activités qui s'inscrit dans le cadre du Fonds Roger-Bernier et qui vise à soutenir des projets :

- 1- favorisant le bien-être des personnes âgées dans un contexte universitaire (formation continue, activités de recherche et de diffusion en gérontologie).
- 2- permettant d'offrir des cours spécifiques aux personnes âgées dans le cadre des programmes de l'UTA ;
- 3- Favorisant l'organisation d'activités de recherche de nature universitaire propres à développer la gérontologie : conférences, colloques, congrès, voyages d'études, bourses d'études, etc. dont les retombées seront manifestes pour l'ensemble des antennes de l'UTA ;
- 4- Tout autres priorités de l'UTA.

Grâce à votre contribution volontaire de 2 \$ par trimestre, les montants disponibles dans le Fonds Roger-Bernier au bénéfice de projets novateurs et structurants totalisent cette année 32 322 \$ \$. Cette somme pourrait être attribuée à plusieurs projets qui répondent aux orientations et aux objectifs du Fonds Roger-Bernier et dont les retombées sont manifestes pour l'ensemble des antennes de l'UTA.

En plus de démontrer clairement les retombées pour les partenaires de l'UTA (clientèles, professeures ou professeurs, antennes, etc.), les projets devront répondre à des critères de pertinence, de cohérence et de clarté. Ces projets, qui peuvent être de nature très diversifiée, devront être déposés à la directrice de l'UTA avant le **1^{er} février 2023**.

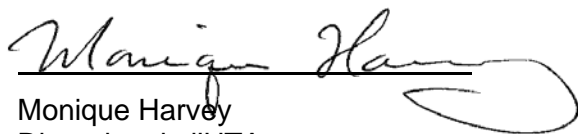
Cet appel de projet s'adresse à des équipes composées d'une ou plusieurs personnes, activement impliquées dans l'antenne ou professeurs/professeurs qui peuvent s'adjoindre des étudiantes ou étudiants ou d'autres partenaires. Un jury composé de quatre représentants étudiants, de la doyenne et d'autres membres de la Faculté d'éducation qui fera ses recommandations à la direction de l'UTA qui attribuera les subventions au plus tard le **1^{er} mars 2023**.

Le projet, d'au plus **trois** pages (**voir formulaire**), doit comprendre les informations suivantes:

1. l'identification du projet (titre, nom de l'antenne, responsable et personnes collaboratrices);
2. la description de l'innovation ou du projet;
3. les objectifs;
4. la démarche;
5. les résultats attendus ainsi que les retombées pour l'UTA;
6. le calendrier de réalisation (l'activité doit se dérouler avant **la fin novembre**);
7. le budget.

Au plus tard un mois après la fin du projet, la personne responsable doit remettre un compte rendu des activités et des résultats à la directrice de l'UTA.

Pour obtenir des informations complémentaires, veuillez contacter Mme Monique Harvey (Monique.Harvey@USherbrooke.ca 819 821-8000, ou 800 267-8337 poste 63232).



Monique Harvey
Directrice de l'UTA
Faculté d'éducation
Université de Sherbrooke

Appel de projets : Fonds Roger-Bernier de l'UTA de l'Université de Sherbrooke

ORIENTATION DE L'APPEL DE PROJETS

Soutenir des projets novateurs de soutien et de recherche dont les retombées seront manifestes pour l'ensemble des antennes de l'UTA

Le projet (10 points)

- Clarté
- Précision
- Cohérence entre les parties du projet

Caractère novateur (20 points)

- Aspects novateurs du projet au regard des clientèles concernées
- Intérêt et pertinence au regard de l'amélioration de la qualité de l'enseignement ou de l'avancement des connaissances
- Lien avec l'orientation de l'appel de projets

Réalisation du projet (20 points)

- Réalisme du projet compte tenu des objectifs, du calendrier et du budget soumis
- Capacité de générer des résultats transférables à d'autres situations

COMPOSITION DU JURY

- Une invitation a été faite aux présidents des antennes afin de recruter trois de leurs représentants. Chaque secteur compte pour le tiers de l'effectif étudiant de l'UTA :
 - 1 provenant de l'antenne de la Montérégie;
 - 1 provenant des régions de Montréal, de Laval, de l'Outaouais, de la Rive-Nord, de Lanaudière et des Laurentides;
 - 1 provenant des Cantons de l'Est, du Centre-du-Québec, de la Côte-Nord, de Charlevoix et de l'Est du Québec.
 - Advenant qu'une région ne puisse déléguer un représentant, une autre région pourra compenser en proposant un autre représentant.
- La durée du mandat est fixée à 2 ans, renouvelable une fois.
- L'engagement des membres du jury consiste à :
 - Lire les projets soumis;
 - Rédiger une brève évaluation et formuler la recommandation d'accepter ou de refuser les projets;
 - Participer à une rencontre virtuelle avec le doyen ou la doyenne et les autres membres désignés de la Faculté d'éducation pour la mise en commun des évaluations et la recommandation à la direction de l'UTA.